



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 20 novembre 2018

Communiqué du rectorat

Maintien de la fermeture des établissements scolaires le mercredi 21 novembre 2018

Le rectorat informe les familles et les personnels, qu'en accord avec la préfecture, la fermeture des établissements scolaires (collèges et lycées) publics et privés sous contrat, est prolongée le mercredi 21 novembre 2018.

Cette fermeture concerne également les services académiques.

Les personnels d'astreinte et la cellule de crise académique restent activés afin de suivre l'évolution de la situation et d'accompagner au mieux les établissements scolaires pour la reprise de leurs activités.

Des informations complémentaires seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation.

Contact Presse

Service Communication du rectorat
Tél. : 0262 48 14 43 – GSM : 0692 42 42 68
ce.communication@ac-reunion.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**